

Réseau routier, travaux de voirie : les changements à venir - Cambes-en-Plaine

vendredi 21 décembre 2012



En cette fin d'année, l'actualité de la commune est marquée par l'installation des premiers habitants dans les nouveaux lotissements des Jardins de Cambes et les Arpents de Nacre, mais aussi par les modifications du réseau routier communal. Le point avec le maire, Mickaël Bertrand.

De 70 km/h à 50 km/h

Les parties de la D79 et de la D7, sur le territoire communal, verront la vitesse maximale autorisée y être abaissée à 50 km/h au lieu de 70 km/h actuellement. « **Cette réduction de la vitesse fait suite au classement de la voirie d'agglomération, et sera effective dans le courant du mois de janvier.** »

Les jardins de Cambes : aménagements nécessaires

À la suite de la mobilisation du syndicat agricole FNSEA, « **nous n'avons pu que constater que le tourne à gauche imposé par le conseil général pour l'entrée du futur lotissement Les jardins de Cambes nécessite des aménagements urgents. Cela afin de réduire le risque accidentogène et faciliter la circulation des engins agricoles et des transports en commun** ».

Michel Granger, président de la commission des travaux publics et de l'aménagement rural au conseil général se rendra sur place pour une proposition d'aménagement.

Travaux à venir en 2013

« **La mise en sécurité de la rue de La Haie-d'Épine débutera en avril prochain, en concertation avec le Département. Il s'agit du plus gros chantier d'investissement pour la commune.** » Des travaux de mise en conformité du réseau d'eau usée sont également prévus au deuxième trimestre de l'année 2013, à la charge de la communauté d'agglomération.

« **Viacités doit présenter les orientations de l'étude sur le plan de circulation des transports en commun sur la commune. Le conseil municipal sera amené à se positionner sur la proposition d'aménagement des voiries à La Bijude. Les travaux sont prévus pour 2014 à la fin de la réalisation du lotissement Les arpents de Nacre.** »

Prudence avec les transports en commun

Après les décisions prises lors du conseil syndical de Viacités le 11 décembre dernier, le maire se réjouit « **de la volonté de Viacités de développer de manière très active un schéma de réseau de transports en commun** », mais reste prudent quant à une extension de la ligne vers le nord de l'agglomération, où les communes se développent.

Le Liberté

Deux nouvelles limitations de vitesse en janvier

Jeudi 27 décembre 2012

Deux nouvelles limitations de vitesse en janvier



À l'aube de la nouvelle année, Mickaël Bertrand souhaite donner quelques informations concernant sa commune.

- Le tram ; l'extension de la ligne 1 n'est plus à l'ordre du jour de Viacités et serait reportée à 2028. « L'ex-présidente avait toujours indiqué que c'était une priorité au vu de l'accroissement de la population au nord de l'ag-glo. On remet le projet aux Calanques grecques, en

espérant que Viacités ne connaisse pas le sort de la Grèce », s'amuse le maire pour s'inquiéter en réalité, de la capacité financière du syndicat. « Cela étant, on peut se féliciter de la volonté de développer les transports en commun avec la ligne 2 qui fait partie d'un projet global. Mais comment ?, surtout depuis que le département s'est retiré ». M. Bertrand s'interroge aussi sur l'impact des travaux de mises aux normes de la ligne 1 en même temps que la création de la ligne 2 : **comment va-t-on gérer les difficultés de circulation et de stationnement en centre-ville ?**

- RD 79 : L'aménagement d'un tourne-à-gauche à hauteur des Jardins de Cambes pose problème : « Nous avons eu une démonstration de la FDSEA (fédération agricole) qui a expérimenté le passage d'engins agricoles. On se demande pourquoi le

département n'a pas utilisé l'emplacement réservé, qu'il avait sollicité, pour élargir la voie. J'ai rencontré M. Granger, vice-président chargé des travaux au conseil général, qui se rendra sur place pour constater la difficulté et envisager une solution ».

- Limitation de vitesse : La portion de la RD7 entre Epron et le rond-point de la Bijude va passer de 70 à 50 km/h, uniformisant ainsi la limitation de vitesse de cette voie depuis le rond-point Côte de Nacre. La RD79 (route de Courseulles) va passer de 90 à 50km/h pour la portion qui longe Cambes-en-Plaine : « J'ai pris un arrêté pour la déclarer voirie urbaine. Ces mesures sont prises pour assurer la sécurité après les nombreux accidents qui s'y sont produits. L'application se fera la 3^e semaine de janvier ».

- Rue de la Haie d'Epines : les travaux débiteront en avril

2013 avec l'aménagement d'un giratoire, d'un plateau avec zone 30 au niveau de l'école, de places de stationnement adaptées et d'une placette d'accueil pour les parents. « C'est le plus gros investissement : 745 000 € pour la commune, 100 000 pour le département. Ce projet avait été reculé de 6 mois pour études complémentaires. L'appel d'offres se fera en commun avec le département ».

- Desserte des Arpents de Nacre : Les travaux d'élargissement et de sécurisation de la rue du Pot d'Etain démarrent en 2014, en fin de réalisation du lotissement. Avant cela, « Viacités a lancé une étude pour réfléchir à la desserte des transports en commun pour l'intégralité de la commune avec ses nouveaux lotissements. Et l'ag-glo va réaliser, en 2013, des travaux de mise en conformité du réseau eaux usées ».